

Conférence de l'UNESCO sur les Données et Statistiques de l'Éducation

Première session

NOTE D'INFORMATION

Introduction

Les données contribuent à alimenter les progrès dans tous les objectifs de développement durable (ODD). L'Agenda 2030 pour le développement durable a favorisé des actions visant à améliorer les capacités des États membres de l'ONU à produire et à utiliser des données pour le suivi des ODD, en tenant compte des nouvelles réalités. Dans le cas de l'éducation (ODD 4), deux changements importants ont évolué les manières dont les progrès étaient mesurés et suivis. Premièrement, de nouveaux indicateurs axés sur les résultats ont été introduits, notamment ceux liés à l'apprentissage. Deuxièmement, plusieurs sources de données sont désormais prises en compte dans l'estimation de certains des indicateurs les plus établis. Ces changements créent des opportunités, mais ils accroissent également les exigences imposées aux systèmes statistiques nationaux du monde entier.

Les besoins en données pour l'ODD 4 ont galvanisé la création d'une **communauté internationale** de statisticiens de l'éducation. Le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 (TCG) a été créé en 2016 pour diriger l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de suivi de l'ODD 4, en donnant la priorité à une représentation équilibrée et à la participation active des États membres de l'UNESCO, tout en concentrant les discussions à travers cinq groupes de travail thématiques. Propulsés par les décisions du TCG, les points de référence nationaux de l'ODD 4 ont été introduits, respectant un engagement pris par les États membres de l'UNESCO en 2015. Le TCG a approuvé sept indicateurs de référence de l'ODD 4 en 2019 et les trois quarts des États membres ont soumis des objectifs nationaux pour au moins certains de ces indicateurs en 2021/22, avec le premier rapport de progrès, le Tableau de bord pour l'ODD 4, publié en janvier 2023.

Parallèlement, plusieurs **défis** demeurent. Alors que de nombreux événements se déroulaient, la pandémie de COVID-19 a perturbé la collecte de statistiques sur l'éducation. En 2023, plusieurs indicateurs globaux et thématiques présentent encore de faibles taux de couverture. Le processus d'établissement de points de référence de l'ODD 4 a mis en évidence plusieurs problèmes pour lesquels la communication doit être renforcée pour garantir une compréhension commune des définitions et des méthodologies. Plusieurs concepts et processus nécessitent encore la contribution d'un large groupe de parties prenantes. En outre, l'évolution technologique rapide ouvre toute une série de nouvelles opportunités en matière de collecte et de communication de données, tout comme elle pose des questions sur la gestion du 'Big Data'.

Contrairement aux statistiques du travail, les statistiques de l'éducation n'ont pas bénéficié d'un forum régulier et ouvert où les questions sur le présent et l'avenir des données comparables au niveau international peuvent être explorées. Le moment est donc venu d'engager un débat plus large sur des questions clés afin de capitaliser sur les progrès récents, de clarifier les questions actuelles et de définir un futur agenda pour les statistiques de l'éducation. Suite à une décision du TCG, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) travaille donc à la création de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation pour combler cette lacune.

OBJECTIFS

La Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation est considérée comme une plateforme de dialogue régulier et d'apprentissage entre pairs pour la communauté internationale de pratique parmi les statisticiens de l'éducation. La première session de la Conférence aura les objectifs suivants :

- Établir le processus pour une communauté internationale de pratique parmi les statisticiens de l'éducation et les relations de la Conférence avec le TCG.
- Communiquer, discuter et parvenir à un consensus sur les questions clés concernant les concepts, les définitions, les méthodologies et les aspects opérationnels de la mesure des indicateurs de l'ODD 4 sous la forme de recommandations et de lignes directrices à adopter en tant que normes internationales pour améliorer la comparabilité.

- Débattre de l'impact des développements technologiques sur les statistiques de l'éducation et des moyens par lesquels la communauté des statisticiens de l'éducation peut bénéficier des opportunités et relever les défis.

OU?

La première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation se tiendra sous forme d'événement en personne au siège de l'UNESCO à **Paris, en France**.

QUAND?

La première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation aura lieu du **7 au 9 février 2024** et comprendra trois jours d'activités complets.

POUR QUI?

Chaque État membre de l'UNESCO a été invité à nommer trois experts, dont un représentant du ministère de l'Éducation, un du bureau national de statistique et un de l'unité nationale d'évaluation des apprentissages. Ces experts désignés ainsi que tous les membres actifs du TCG **participent** à la conférence.

Des représentants des groupes suivants sont également invités à la conférence en tant **qu'observateurs** : agences et organisations statistiques régionales ; agences spécialisées des Nations Unies et autres organisations internationales ; les agences d'aide humanitaire, les fondations et autres partenaires privés, les organisations non gouvernementales et la profession enseignante.

Les langues de travail de la conférence sont l'anglais, le français et l'espagnol.

QUESTIONS CLES

Les questions suivantes seront abordées lors de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation. Chaque sujet sera appuyé par un document de référence. Les premières versions des documents de référence seront partagées avec les délégués pour commentaires à l'automne 2023. Sur la base des commentaires reçus, ils seront révisés et finalisés.

- 1. Écosystème de données éducatives** : le programme de mesure et de suivi de l'ODD 4 est ambitieux car, par rapport à son prédécesseur, il a une portée élargie à au moins trois égards : les niveaux d'éducation, les résultats d'apprentissage et les inégalités. La portée accrue et le nombre relativement important d'indicateurs, par rapport aux cibles des OMD en matière d'éducation, ont posé un défi considérable aux États membres. À mi-chemin, il est nécessaire d'évaluer la couverture et l'*efficacité* des efforts de collecte de données et la manière dont des synergies pourraient être établies entre les différentes sources d'information, y compris des stratégies de modélisation qui combinent différents types de sources (par exemple, enquêtes administratives et auprès des ménages), différentes sources du même type (enquêtes auprès des ménages) pour étendre la couverture des données, améliorer l'efficacité des données en utilisant pleinement l'écosystème de données et en développant les capacités des États membres.
- 2. Classification internationale type de l'éducation (CITE)** : la CITE est un cadre qui facilite la transformation des données nationales sur l'éducation en catégories convenues au niveau international, rendant ainsi possibles des comparaisons transnationales. En tant que dépositaire de la CITE, l'ISU est responsable de son développement, de sa maintenance et de la fourniture de directives sur son utilisation pour la collecte et l'analyse des données. En 2023, l'ISU a créé un comité CITE chargé de donner des conseils sur l'administration de la CITE 2011 et de la CITE-F 2013, ainsi que de la CITE-T pour classer les programmes de formation des enseignants. La première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation examinera le rapport présenté au Comité de révision qui décrit les principaux problèmes liés à la mise en œuvre de la CITE 2011 ; le mandat et les

recommandations du Comité de révision de la CITE ; et un résumé des progrès de la mise en œuvre de la CITE-T.

- 3. Priorités en matière de données administratives et de développement des capacités :** Bien que l'ordre du jour se concentre sur un sous-ensemble d'indicateurs de l'ODD 4, il est nécessaire d'améliorer les processus statistiques établis de longue date pour résoudre les problèmes liés à l'établissement des rapports de l'ODD 4. Une sélection de ceux-ci sera discutée lors de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation : cartographier les données manquantes et élaborer des stratégies pour les combler ; utilisation d'estimations démographiques nationales et internationales; calcul d'agrégats régionaux et mondiaux ; l'enquête de l'ISU sur l'éducation formelle et les nouveaux modèles ; les demandes de renforcement des capacités et la rationalisation de l'aide extérieure ; et la priorisation initiale des questions pour un futur programme de suivi de l'éducation après 2030.
- 4. Développement méthodologique sur les indicateurs sur les enseignants :** Les indicateurs sur les enseignants font partie de l'ensemble standard de statistiques comparables sur l'éducation depuis plus de 20 ans et pourtant, un degré considérable d'incertitude demeure sur même les définitions les plus élémentaires, y compris celles liées aux concepts fondamentaux de l'ODD 4 tels que enseignants qualifiés et formés. Les questions qui seront discutées lors de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation comprennent : les nouvelles définitions mondiales des enseignants qualifiés et formés ; des méthodologies appropriées de collecte de données pour suivre les définitions mises à jour ; cartographie des politiques relatives aux enseignants et développement d'indicateurs de politiques ; et le développement de métadonnées liées aux qualifications des enseignants et aux programmes de formation.
- 5. Dépenses :** Il existe deux indicateurs de dépenses dans le cadre d'action. Les rapports actuels utilisent des sources alternatives, chaque source étant classée par ordre de priorité quant au moment de les utiliser. Le problème est que ces multiples sources de données sur les dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales et les valeurs pour le même pays et la même année diffèrent selon la source de données. Ces sources sont officielles dans le sens où elles ont été fournies aux collecteurs de données par les voies officielles du gouvernement par les répondants officiels du gouvernement. Les

dépenses privées, en revanche, dépendent de l'existence d'enquêtes et d'autres sources pour la composante non-ménage. L'exploration de façons de combiner différentes sources et la manière d'obtenir des données plus régulières sur les dépenses privées et l'indicateur par habitant font partie des questions à discuter.

6. Développement méthodologique sur les enquêtes auprès des ménages et les multiples sources de données :

L'accent mis par l'agenda des ODD sur l'équité a popularisé l'utilisation des enquêtes auprès des ménages. Depuis 2020, les enquêtes auprès des ménages sont également utilisées dans le domaine de l'éducation pour introduire une source d'informations supplémentaire permettant de combler les lacunes et de trianguler les estimations traditionnellement basées sur les recensements scolaires pour des indicateurs de base, tels que les taux de non-scolarisation et d'achèvement, mais aussi pour de nouveaux indicateurs, tels que ceux liés à la participation à l'éducation des adultes ou aux compétences numériques. Cependant, il reste des questions importantes qui seront discutées lors de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation : le processus de validation des estimations des indicateurs basées sur des sources multiples ; élaboration d'un inventaire des enquêtes auprès des ménages et cartographie des variables clés ; l'harmonisation des questions clés liées à l'éducation dans les enquêtes auprès des ménages ; et utilisation limitée des enquêtes auprès des ménages comme source d'informations pour les indicateurs de l'ODD 4.

7. Développements méthodologiques sur les indicateurs de résultats d'apprentissage :

L'évolution la plus importante en matière de suivi de l'éducation concerne l'introduction d'indicateurs de résultats d'apprentissage, en particulier ceux faisant référence aux compétences minimales d'apprentissage en lecture et en mathématiques pour les élèves du primaire et du premier cycle du secondaire. Des progrès majeurs ont été réalisés dans l'affinement des concepts, l'accord sur les définitions, la publication de lignes directrices et la conception d'options que les États membres peuvent utiliser. Cependant, il reste encore des défis considérables qui seront discutés lors de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation : le faible rapport sur les indicateurs de résultats d'apprentissage ; le manque d'informations sur les options de collecte et de communication des données, y compris les problèmes opérationnels et de coûts ;

caractéristiques d'une évaluation robuste ; et l'utilisation limitée des évaluations des apprentissages comme source d'informations pour d'autres indicateurs de l'ODD 4.

8. Leçons et prochaines étapes du processus d'établissement de points de référence de l'ODD

4 : Le processus d'établissement de points de référence nationaux de l'ODD 4 a été au cœur des efforts récents visant à réviser le suivi de l'éducation en se concentrant sur les cibles nationales. Des efforts considérables ont été déployés pour présenter le processus aux États membres, répondre aux questions, communiquer les développements, introduire un mécanisme pour évaluer les progrès et rendre compte aux États membres. Le processus a également soulevé des questions qui seront discutées lors de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation : les différences dans les définitions et les sources de données pour certains indicateurs de référence ; la familiarisation de tous les États membres avec le processus et avec les lacunes restantes ; processus d'enregistrement des requêtes et de mise à jour des points de référence nationaux ; et l'alignement entre les objectifs nationaux, régionaux et mondiaux.

9. Technologie et données pour l'avenir : Le rythme incessant du développement du numérique ; l'expansion rapide des données générées ; et l'avènement des outils d'intelligence artificielle modifient le paysage du suivi de l'éducation et ont des implications potentielles qui doivent encore être cartographiées ou discutées à l'échelle mondiale. Une sélection de questions qui affectent la communauté des statisticiens de l'éducation seront discutées lors de la première session de la Conférence: les 'big data' et leurs implications potentielles pour l'ODD 4 et d'autres suivis comparables de l'éducation ; règles et protocoles pour l'utilisation des 'big data' dans l'éducation ; et le potentiel de l'intelligence artificielle pour la génération d'indicateurs liés aux politiques.

PROCESSUS DE PRÉPARATION

Les groupes suivants seront impliqués dans le processus de préparation :

- Présidents des groupes de travail du TCG
- Membres du TCG

Réunions préparatoires regionals

Dans le cadre du processus de préparation, l'ISU organisera des réunions régionales pour :

- Compléter les nominations pour les délégués.
- Présenter les projets des documents de référence.
- Définir les priorités régionales à inclure dans les documents de référence.
- Faire le point sur le processus de préparation.
- Discuter de la gouvernance, du flux de travail et des questions clés de la conférence.

Réunions régionales

(oct.- nov. 2023)

Point sur le processus de préparation

Consultation sur les documents de synthèse

Définition des priorités régionales

TCG -10

(11 déc. 2023)

Achèvement des documents de synthèse pour refléter les priorités régionales

Révision du cadre des indicateurs

Derniers préparatifs pour la Conférence

Conférence sur les données et statistiques de l'éducation

(7-9 fév. 2024)

Discussion des documents de synthèse et établissement de l'ordre du jour

Validation des normes et recommandations

Adoption du document final

CALENDRIER

Le calendrier indicatif suivant présente les étapes clés.

	Octobre				Nov		Déc		Jan		Fév
	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	1	2	1	2	1	2	1
Nomination/inscription des participants à la conférence et des observateurs											
Réunion préparatoire régionale - Pacifique	3-5										
Réunion préparatoire régionale - États arabes			16								
Réunion préparatoire régionale - Asie			17-20								
Réunion préparatoire régionale - ALC		127		26-27	2-3						
Réunion préparatoire régionale - Afrique						24					
Réunion préparatoire régionale - Europe et Amérique du Nord						27					
Réunion de l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage (GAML)							6-7				
Réunion du Groupe de coopération technique (TCG10)							11				
Première session de la Conférence de l'UNESCO sur les Données et Statistiques de l'Éducation											7-9

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Chaque point de l'ordre du jour sera appuyé par un document de référence. Les projets des documents refléteront les points de décision issus des réunions préparatoires régionales et seront affinés grâce à un processus de consultation.

ÉVÉNEMENTS PARALLELES

Des événements parallèles soulignant l'importance des données et promouvant les statistiques de l'éducation seront organisés en marge de la session. Il y aura un mécanisme pour proposer de tels événements au Secrétariat par toutes les parties prenantes intéressées. Des conseils à cet égard seront fournis.

INFORMATION

Des informations sur la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation, y compris l'inscription et la logistique pour la première session, seront fournies via le site Web : <https://ces.uis.unesco.org/>

Le Secrétariat peut être contacté à : edstatcom.uis@unesco.org.